

AVIS DE RADIATION

AVIS est par les présentes donné que le Comité sur la sténographie, à sa séance du 19 mai 2026, en vertu du devoir lui étant imposé par les articles 11 et 12 du *Règlement sur la formation, le contrôle de la compétence, la délivrance d'une attestation et la discipline des sténographes*, a prononcé la **radiation** des membres ayant fait défaut d'avoir payé leur cotisation annuelle pour l'année 2026-2027 dans le délai imparti.

Le Comité sur la sténographie a prononcé la radiation des personnes suivantes :

316461-6	M ^{me} Henriette Laure Ella
364017-5	M ^{me} Mélanie Girard
346282-0	M ^{me} Audrey Guy
251307-2	M. Daniel Massé
318503-6	M. Mathieu St-Pierre

Montréal, le 19 mai 2026

M^e Nathalie Nicole Poirier
Secrétaire du Comité sur la sténographie